

Note de Jean-Paul Lecoq, Député de Seine-Maritime

Urgence pour les urgences du Groupe Hospitalier du Havre

Constat :

Le groupe hospitalier du Havre et notamment les urgences et la psychiatrie sont au bord de la rupture. Il a besoin de mesures d'urgence :

- *90 lits ont été fermés à Monod ces dernières années ;*
- *35 box disponibles aux urgences pour en moyenne 130 personnes par jour, 190 certains soirs, contre 80 personnes en moyenne il y a encore quelques années.*
- *Le personnel lui est resté stable avec 88 agents en équivalent temps plein.*
- *L'activité ne cesse d'augmenter elle dépasse aujourd'hui les 45.000 passages / an. Sans, depuis 8 ans avoir eu une augmentation de personnel. L'inadéquation entre effectif et activité devient trop important.*
- *Aux urgences psychiatriques des patients qui se présentent finissent par repartir faute d'avoir pu être pris en charge dans des délais raisonnables.*

Mesures d'urgence pour les urgences :

(Demandes actées par les agents et l'encadrement lors du dernier CHSCT) :

- Affectation de 16 postes : 10 infirmiers, 4 aides-soignantes, 2 ASH (agents des services hospitaliers) (1 agent administratif et 1 Manipulateur radio de nuit)
(la SFMU, Société française de médecine d'urgence, préconise dans ses analyses qu'entre 35000 et 45000 passages /an il faut renforcer les effectifs de 10 infirmiers, 25 aides-soignants et 3 ASH)
- Besoin de 10 brancards supplémentaires et des contentions adaptées.
- Les agents ont demandé aussi que leur soit attribuée une prime pour malades agités et/ou violents. Prime qui existe sur le secteur psychiatrique.